



- COMMISSION DRESSAGE -
Compte rendu de la réunion
du 09 Septembre 2012

1. Grand Régional

Le Grand Régional semble avoir plu aux cavaliers. Le principe de cette compétition rentre progressivement dans les mœurs. Les organisateurs ont joué le jeu et les étapes se sont très bien déroulées.

Le CE de Pastré où s'est déroulée la finale du Grand régional, a montré une très bonne organisation, un bon accueil et de bons terrains. Il reste pour ce club des problèmes d'accès durant les périodes de plage. Le responsable de Pastré est en train de trouver des solutions.

Le Grand Régional sera donc reconduit.

Il faudra tenir compte d'un minimum de 15 jours entre la finale du Grand Régional et le Championnat PACA.

2. Championnat PACA

Le Championnat PACA 2012, suite à des problèmes d'organisation se déroulera au CH de Nice du 29 au 30 septembre 2012.

Le Ce de Pastré se pose candidat pour l'organisation du Championnat PACA 2013.

Il faudra avant de fixer les dates de ce concours, prévoir un concours de rentrée avant le Championnat.

3. Lice de concours du CRE

La lice du CRE subit quelques détériorations liées à sa manutention et aux montages-démontages. Jean-Claude CESARI se propose de faire des réparations. En revanche il devient urgent de trouver une remorque afin de la stocker.

La commission Dressage demande au CRE de prévoir sur le budget prévisionnel 2012-2013, un investissement de 3 000€ pour cette remorque.

Jean-Claude CESARI et Philippe LATAPIE se chargeront, une fois le budget attribué de faire les recherches.

4. Cabane de jury

Il est proposé que la commission Dressage prenne en charge l'acquisition d'une cabane de jury. Cela ne peut être envisagé en raison notamment des problèmes liés aux déplacements de ce matériel.

En revanche les personnes intéressées par la construction, à leurs frais de cabanes, peuvent contacter Jean-Claude CESARI, qui pourra leur donner des renseignements quant à la construction (plan,...)

5. Formation des juges

Il a été décidé, dans le but d'améliorer les formations de juges, de séparer les juges débutants des juges confirmés. Afin de faire cette répartition de façon cohérente, la commission dressage demandera une Lettre de Motivation aux candidats lors des inscriptions aux stages.

Jacques ARBOUSSET a proposé de faire appel à un nouveau directeur de cours pour la formation des juges afin de renouveler le discours. Christine RIVIERE signale qu'Alain Francqueville serait peut-être disponible pour ces interventions. Nous le lui demanderons.

Jacques continue d'assurer l'encadrement des candidats juges sur les terrains afin de les aider à leur formation en cabane.

Christel DELAIGLE (christeldelaigle@aol.com) gèrera l'information des candidats juges et l'organisation des formations de juges en coordination avec Caroline. Elles doivent faire le point sur la situation de chacun des candidats actuellement recensés.

6. Frais de juges – RAPPEL

La commission Dressage prend à sa charge les frais kilométriques des juges de Provence ou des départements limitrophes au tarif de 0.40€ du km. Cette prise en charge concerne uniquement les concours Amateur ou Pro de plus de 25 engagés par jour ou 40 sur deux jours.

Le budget de la commission ne permet pas de rembourser les juges des concours Club et Ponam, ni de prendre en charge les frais d'hôtels ou de repas (que ce soit en Club-Ponam ou Am-Pro). Ces dépenses resteront à la charge des organisateurs.

7. Calendrier 2013

Chaque organisateur devra bénéficier d'au moins une date. Cette priorité sera encore à l'ordre du jour, lors de l'attribution des dates de concours du calendrier 2013. Les organisateurs souhaitant des dates supplémentaires devront attendre que chacun se soit vu attribué une date.

Les organisateurs ayant annulé un concours ne seront pas prioritaires (sauf cas d'intempéries graves).

Etant donné le déficit en juges dans la région, les organisateurs doivent les contacter le plus rapidement possible afin que chacun puisse s'organiser.

Il est bon de rappeler qu'il faut prévoir des pauses déjeuner pour les juges, mais aussi de petites pauses dans la journée (une le matin et une l'après midi).

Idéalement un juge, note un maximum de 40 reprises par jour.

Les horaires de passage doivent être vus en collaboration avec le président de jury.

Les frais de juges restent à la charge des organisateurs, en dehors des frais kilométriques soumis à condition (voir plus haut frais de juges).

8. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au mardi 6 novembre 2012 à 20 heures au CRE.